



## **CHEL / Jeunes homos liégeois(es)**

*Association sans but lucratif*

Liège, le 15 avril 2013

Cher-e-s membres du CHEL,

Le temps est venu pour nous de vous convier à l'assemblée générale ordinaire du CHEL, qui aura lieu le **jeudi 25 avril 2013 à 19H30 à la Maison Arc-en-ciel (rue Hors-château, 7, à 4000 Liège)**. Nous vous convions donc à cet évènement important de la vie de notre association chérie où, une fois de plus, nous vous demandons de vous exprimer.

Cette AG servira à élire de nouveaux administrateurs, à coopter de nouveaux membres effectifs et à valider certaines actions.

### Ordre du jour de l'AG :

- ✓ Approbation de l'ordre du jour
- ✓ Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 septembre 2012
- ✓ Cooptation de nouveaux membres effectifs
- ✓ Point CHEFF
- ✓ Modification du règlement d'ordre intérieur (ROI)
- ✓ Election du nouveau conseil d'administration

Votre présence est donc nécessaire pour permettre à l'association de continuer à vivre et à se développer. Pour rappel, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation ont le droit de vote. Il s'agit des personnes de moins de 30 ans cooptées lors d'une précédente AG et en ordre de cotisation. Les membres effectifs se trouvant dans l'impossibilité d'être présents sont vigoureusement invités à donner procuration à un autre membre effectif présent le jour de l'AG et porteur d'au maximum une procuration. Pour modifier le ROI, il faut en effet que les 2/3 des membres effectifs soient présents ou représentés.

Vous trouverez en pièces jointes les documents nécessaires relatifs aux CHEFF et à la modification du ROI ainsi que le procès-verbal de la dernière AG et un modèle de procuration. L'entière responsabilité du comité se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Bien à vous tous et en vous souhaitant un agréable début de printemps,

Pour le conseil d'administration,

Joey Dellatte, président